

Paris, le 31 Décembre 1831.

M



J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 1^{er} Janvier 1832, je cède la suite des affaires de ma maison de Marseille, à mon fils J. Th. Sipièrre et à mon neveu J. J. P. Barthès aîné, qui depuis nombre d'années travaillent chez moi. Je me plais à leur donner cette marque de ma reconnaissance.

Je vous remercie, M^{onsieur}, de la confiance que vous m'avez accordée, et vous prie de la continuer à mes successeurs, ils feront, je n'en doute pas, tous leurs efforts pour la mériter.

Mes successeurs, sous la raison, Sipièrre fils Barthès aîné & C^{ie}, restent chargés de la liquidation de ma susdite maison. Vous voudrez bien vous entendre avec eux pour tout ce qui y aurait rapport.

J'ai l'honneur de vous saluer.

J. Th. Sipièrre